

CODIPRO
25, Salzbaach
L-9559 Wiltz
GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG

António Guterres
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Wiltz, le 26 mars 2020

Objet: Lettre de renouvellement d'engagement au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire-Général,

Notre entreprise adhère depuis le 12 avril 2016 au Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. J'ai l'honneur de vous confirmer que nous continuons à soutenir ces principes et que nous souhaitons renouveler notre engagement envers cette initiative.

CODIPRO a fait une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes, en diffusant la nouvelle sur son site internet, en interne et dans un courrier adressé aux clients.

Le respect est la valeur principale du groupe ALIPA dont CODIPRO fait partie :

Le respect du client : nous voulons lui livrer à temps un produit de qualité, qui respecte ses volontés. Nous savons que c'est le client qui paye notre salaire et qu'il peut nous licencier quand il veut !

Le respect des collègues : de leur identité culturelle, de leur intégrité physique : de nombreuses nationalités se côtoient au sein du Groupe ALIPA ; les collaborateurs parlent des langues différentes et ont des habitudes et des modes de vie divers. Nous demandons à notre personnel de saisir cette occasion pour s'ouvrir au monde.

Le respect de l'autorité : comme dans toute organisation qui fonctionne bien, il existe des règles à respecter au sein du Groupe ALIPA, la première est l'obéissance aux ordres donnés par le supérieur ou celui qui le remplace.

Le respect du matériel et des installations mis à disposition : l'ordre et la propreté sont indispensables à la sécurité des travailleurs et à une production de qualité.

Le respect des normes et des certifications : afin de satisfaire et de fidéliser ses clients et parties intéressées, ALIPA s'engage à répondre à différentes normes et certifications.

Le respect de l'environnement : dans le but d'améliorer continuellement les performances environnementales du Groupe, chaque membre du personnel est tenu de respecter les différentes procédures affichées aux valves ainsi qu'aux différents postes concernés.

Meilleures salutations,



Michèle Detaille
Managing Director